

PROFS EN NÉGO

UN DÉPÔT SYNDICAL ACTUALISÉ

Dans le respect de ses mandats, le comité de négociation de l'Alliance des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC) dépose aujourd'hui une réponse à la dernière offre du Comité patronal de négociation des collègues (CPNC). La conjoncture et l'état des discussions à la table ont amené l'équipe du comité de stratégie à prendre cette décision.

POURQUOI CETTE ACTUALISATION?

Rappelons-nous que le dernier dépôt patronal évacuait presque totalement les demandes de l'ASPPC. Dans ce contexte, il apparaissait nécessaire de poser un geste afin que nos demandes syndicales soient de nouveau au centre des débats à la table de négociation. D'un point de vue stratégique, il était aussi important pour le comité de stratégie de l'Alliance de maintenir le rythme de la négociation. Ce dépôt global permet de remplir cet objectif, sans nécessairement nous amener immédiatement dans une négociation accélérée (ou « blitz » de négociation).

QUELQUES EXPLICATIONS SUR LE CONTENU

Les grands objectifs de notre négociation se retrouvent toujours au cœur de ce dépôt. Rappelons que ceux-ci sont de réduire la précarité, de mettre fin à l'érosion de notre autonomie professionnelle, de consolider le réseau collégial et d'améliorer notre tâche, notamment en incluant des nouvelles ressources pour les étudiantes et les étudiants en situation de handicap (ESSH).

Les grands objectifs de notre négociation se retrouvent toujours au cœur de ce dépôt. Rappelons que ceux-ci sont de réduire la précarité, de mettre fin à l'érosion de notre autonomie professionnelle, de consolider le réseau collégial et d'améliorer notre tâche, notamment en incluant des nouvelles ressources pour les étudiantes et les étudiants en situation de handicap (ESSH).

Finalement, ce dépôt global inclut également davantage de précisions sur la charge individuelle (CI) et sur nos demandes de ressources, soit sous forme de réallocation, soit sous forme d'ajout de nouvelles ressources.

DANS CE CONTEXTE, IL APPARAÎSSAIT NÉCESSAIRE DE POSER UN GESTE AFIN QUE NOS DEMANDES SYNDICALES SOIENT DE NOUVEAU AU CENTRE DES DÉBATS À LA TABLE DE NÉGOCIATION.